

Le 23 avril 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 23 avril 2019 à 19h15 et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

SM-097-04-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR – EXERCICE FINANCIER 2018

Madame Isabelle Denis, du bureau de comptables agréés Bédard & Guilbault inc. procède à la présentation du rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2018 pour la ville de Saint-Marc-des-Carières.

Monsieur Guy Denis invite les membres du conseil ainsi que l'assistance à formuler leurs questions à l'auditrice.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-098-04-19

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 19h36.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire